



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**N°08**

14 AVRIL 2023

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE  
JOCELYNE CABANAL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT  
JACQUES LAGER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION CFDT INTERCO OLIVIER  
GUIVARCH, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION CFDT DES SERVICES ÉVE  
RESCANIÈRES, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION CFDT SANTÉ- SOCIAUX

## ACCUEIL DANS LES CRÈCHES ET PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE

# Aujourd'hui, nous savons !

L'inspection générale des affaires sociales a publié mardi 11 avril 2023 un rapport accablant sur la qualité et la prévention de la maltraitance dans les crèches :

**Le système d'accueil collectif ne prend pas suffisamment en compte l'intérêt supérieur de l'enfant et il ne garantit ni qualité de vie au travail, ni qualité du travail des professionnelles de la petite enfance.**

Les témoignages et verbatim sont parfois insupportables. Ils doivent nous conduire collectivement à instruire les recommandations du rapport. Sont ainsi interrogés les taux d'encadrement, le contenu des formations de tous les professionnels (direction incluse), les conditions matérielles d'accueil et les conditions de travail, les contrôles de qualité et de sécurité, le rôle de la PMI.

**Depuis plusieurs années la CFDT revendique que le secteur de la petite enfance soit structuré et professionnalisé : le secteur manque de moyen et les professionnelles manquent de reconnaissance.** La souffrance qui s'exprime est à la hauteur de leur engagement professionnel !

**Pour la CFDT, il est urgent de lutter contre le manque de reconnaissance des professionnelles du secteur.** Les négociations en cours devront donner des perspectives en termes de revalorisations salariales, de parcours professionnels et de formation, de conditions d'exercice et de qualité de vie au travail, de garanties collectives et individuelles **que ce soit dans les établissements privés ou publics.**

**La CFDT insiste sur la nécessité d'établir un véritable service public de la petite enfance.**

La convention d'objectifs et de gestion de la branche famille va être au cœur des orientations et des choix pour atteindre les cibles de sécurité et de qualité. La CFDT a déjà exprimé toutes ses attentes d'une politique d'envergure qui permette de respecter les équilibres pour les familles, les professionnelles et le développement des enfants, de définir clairement l'attribution des compétences et les responsabilités et de développer les outils de contrôle nécessaires pour garantir une transparence financière. **Cela passera par un investissement fort dans les moyens humains.**

Nous devons également interroger la gouvernance générale du secteur de la petite enfance et son financement, renforcer son respect de l'intérêt de tous, notamment en définissant des services sociaux d'intérêt général.

Ce rapport vient mettre en lumière des situations, des faits qui ne devraient pas exister. Tout doit être mis en place pour reconnaître et développer les bonnes pratiques, progresser vers des critères de qualité à destination des enfants et ne pas accepter l'inacceptable.

Aujourd'hui, nous savons.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12  
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT  
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET  
Assistante

 @CFDT

 /la.CFDT

 CFDT

CFDT.FR